



Créteil

3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 ARCUEIL cedex

Permanence stagiaires 06 95 47 01 40

Fax 01 41 24 80 61

E-mail stagiaires@creteil.snes.edu

Affectation des stagiaires 2018-2019

VOUS ALLEZ ÊTRE AFFECTÉ-E A LA RENTRÉE 2018 pour votre année de stage dans l'Académie de Créteil. Les militant-e-s du SNES Créteil seront autant que possible à votre disposition pour vous renseigner pendant l'été et pour vous conseiller dans la formulation de vos vœux : contactez-nous par mel à l'adresse stagiaires@creteil.snes.edu, ou par téléphone au 06.95.47.01.40. **N'HÉSITÉZ PAS** à laisser un message en laissant vos coordonnées pour vous rappeler.

Contrairement à ce qui a cours dans d'autres académies, le Rectorat de Créteil n'organise pas de groupe de travail sur l'affectation des stagiaires. Remplissez néanmoins la fiche syndicale récapitulant votre situation administrative et familiale, elle nous permettra de connaître votre situation en cas de difficulté dans votre affectation. Vos coordonnées nous permettront par ailleurs de communiquer avec vous régulièrement, notamment par mel. Pendant les vacances, cette fiche syndicale est à renvoyer **impérativement** par mail (stagiaires@creteil.snes.edu) pour que nos militants puissent la consulter (nos bureaux seront fermés de fin juillet à début août).

N'hésitez pas à consulter notre article pour obtenir toutes les informations utiles à votre affectation en stage : <https://creteil.snes.edu/Stagiaires-affectes-dans-l-academie-de-Creteil-2018-2019.html>

- ✓ la saisie des vœux sera ouverte en fonction des disciplines du 5 au 13 juillet, pour deux jours seulement, ;
- ✓ vous devez saisir jusqu'à six vœux, mais vous ne pouvez choisir que des vœux larges : département ou groupement de communes. La dernière liste des « supports » de stagiaires est téléchargeable sur le serveur du Rectorat ;
- ✓ Les seuls critères retenus par le Rectorat pour faire les affectations sont la reconnaissance de la qualité de travailleur-se handicapé-e ou bénéficiaires de l'obligation d'emploi, les mariages ou de pacs et les enfants, puis le classement du plus âgé au plus jeune ;
- ✓ Vous aurez connaissance de votre affectation sur le site du Rectorat à partir du 23 juillet ;
- ✓ **CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT** notre site internet (<https://creteil.snes.edu/-les-stagiaires-.html>) : nous publierons toute nouvelle information très rapidement.

**Les militant-e-s du SNES seront à vos côtés lors des journées
d'accueil des 27 et 28 août 2018.**

Affectation des stagiaires 2018-2019

Nom, Patronyme, Prénom

Sexe : F M

certifié-e agrégé-e CPE Date de naissance :

Discipline

Concours obtenu (externe, interne, réservé, 3ème concours, etc.) :

Adresse

Téléphone

Adresse électronique (écrire très lisiblement)

VOEUX FORMULES

1.
2.
3.
4.
5.
6.

ELEMENTS DE BAREME

Situation familiale célibataire marié-e pacsé-e enfant(s) :

Éléments susceptibles d'expliquer vos choix

INDISPENSABLE : Autorisation CNIL

J'accepte de fournir au Snes, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snes de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Snes 46 Avenue d'Ivry - 75647 Paris cedex 13, ou à ma section académique.

Date, Signature